



Demission période d'essais

Par **Catherine38**, le **26/01/2020** à **14:30**

Bonjour,

Je suis actuellement en période d'essais dans une entreprise d'aide à la personne. Mon employeur m'a fait un renouvellement de période d'essais, j'ai décidé de démissionner pour suivre une formation,(j'ai été en maladie pendant 10 jours suite à une grippe qui à dégénéré en début de pneumonie)(arrêt maladie en bonne et du forme envoyé), j'ai donc envoyé ma lettre le 22 janvier 2020, mon employeur m'a enlevé toutes mes heures de mon planning... En à t'il le droit jusqu'à la fin de mon préavis?

Je me retrouve à ce jour sans aucunes heures de travail et donc non rémunéré que dois je faire?

Merci de votre réponse.